

Le Petit Bulletin Illustré

L'Agriculture durable passe par la mise en œuvre de **bonnes pratiques agricoles** par les producteurs. La **FDGDON** accompagne ainsi les exploitants à avoir les bons **réflexes** qui leur permettront de respecter la **réglementation** et l'**environnement**.

Dans un premier temps, il s'agit de bien gérer les **déchets** produits sur l'exploitation pour une bonne organisation de leur élimination. La première partie aborde le cas des **plastiques agricoles usagés**.

Puis, il est important de bien reconnaître et connaître les **oïdiums** présents sur la tomate sous abri pour une bonne conduite phytosanitaire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

SOMMAIRE

• **Gestion des déchets : collecte des plastiques agricoles usagés.**

----- page 1

• **Zoom phytosanitaire : les Oïdiums sur tomate.**

----- page 2

Gestion des déchets : collecte des plastiques agricoles usagés


Dans le cadre de son activité agricole, le producteur doit faire face à la gestion de déchets dits industriels. Parmi eux, se trouvent les **plastiques agricoles usagés**. Ces déchets ne sont pas dangereux. On distingue :


- le paillage au sol,
- les bâches de serre,
- les tuyaux d'irrigation,
- etc.

L'exploitant est responsable de l'élimination de ces déchets. Quelques règles sont toutefois à respecter pour une bonne organisation dans la gestion des déchets sur l'exploitation :



A SAVOIR : (Loi du 15 juillet 75, Code de l'Environnement, Réglementation Sanitaire Départemental)

 « toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et d'une façon générale à porter atteinte à la santé de l'homme et à son environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter les dits effets ».


 Il est interdit :

- d'enfouir ou de brûler ces déchets,
- de s'en débarrasser via les filières d'élimination classique (ordures ménagères) ou dans des dépôts sauvages (ravines, etc.).

Le fait d'abandonner des déchets susceptibles de dégrader le paysage est passible de deux ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

A FAIRE :

Pour les plastiques non utilisables :

- 
- **trier** les différents types de plastique utilisés,
 - **nettoyer** les plastiques pour éliminer la terre, les résidus végétaux,
 - **plier** et **ranger** dans un endroit à l'abri de l'humidité (pluie) et du soleil,
 - **contrôler** dès que possible la zone de stockage pour repérer et éliminer les risques sanitaires (présence de rongeurs, moustiques, etc..),
 - **se tenir informé** des campagnes de collecte de déchets.

Il est recommandé de respecter ces modalités dès que l'on a affaire à un déchet plastique.




 **Collecte 2008 de plastiques agricoles usagés** organisée par la Chambre d'Agriculture :
du 15 au 19 septembre 2008

Ne seront collectés que les **bâches de serre, les paillages au sol et les tuyaux d'irrigation SANS les embouts PVC.**

Rapprochez-vous de votre technicien pour des informations complémentaires.

Zoom phytosanitaire : les Oïdiums sur tomate

Champignon	Oïdium externe (<i>Erysiphe polygoni</i>)	Oïdium interne (<i>Leveillula taurica</i>)
Symptômes sur	 Feuilles	 Feuilles
Description	<p><u>Sur feuilles</u> : petites taches duveteuses de couleur blanche puis grisâtre. Jaunissement et chute des feuilles.</p> <p><u>Sur pétioles</u> : présence aussi du feutrage blanchâtre poussiéreux.</p>	<p><u>Sur feuilles</u> : taches jaunes à brun clair puis nécrotiques sur la face supérieure et duvet discret blanc à beige sur la face inférieure. Dessèchement des feuilles.</p> <p>Infection par le biais des stomates et de la surface des feuilles.</p>
Confusions possibles	Aucune confusion	<p>-Duvet blanc face inférieure des feuilles : début d'attaque de mildiou.</p> <p>-Tâches jaunâtres et duvet brunâtre : Cladosporiose.</p>
Conditions favorables	<ul style="list-style-type: none"> - périodes sèches - températures entre 20 et 25 °C - humidité relativement élevée (50 à 70 %) - zones à courant d'air (entrées et ouvrants) - présence de nombreuses plantes sensibles (cultivées et sauvages). 	<ul style="list-style-type: none"> - périodes sèches et chaudes - températures entre 25 et 27 °C - humidité assez élevée (70 à 80 %) - plantes mouillés (rosée du matin ou peu de pluie) - zones à courant d'air (entrées et ouvrants) - présence de nombreuses plantes sensibles (cultivées et sauvages).
Plantes sensibles	Nombreuses plantes cultivées et sauvages.	Nombreuses plantes cultivées et sauvages.
Conseils	<p>Respecter la prophylaxie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réduire l'humidité ambiante dans la culture : ventilation de la serre, paillage plastique, effeuillage, diminution de la densité de plantation (2,5 plants/m² maximum), -Pratiquer des sections nettes au ras de la tige, -Ne pas produire des plants trop vigoureux et éviter une fertilisation azotée excessive. -Eviter la présence d'eau libre sur les feuilles, - Surveiller rigoureusement et régulièrement la culture pour détecter les premiers symptômes. 	
Lutte*	<p><u>L'application de toutes mesures préventives (prophylaxie et lutte chimique) limite l'installation de ces maladies.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Sur maladie déclarée, des interventions chimiques avec des produits systemiques doivent être réalisées. -Alterner les familles chimiques des pesticides pour éviter des phénomènes de résistances. 	
Efficacité de la lutte	Lorsque les taches d'oïdium externe et interne brunissent cela signifie que l'attaque est stoppée.	

*Se référer aux fiches de préconisation du classeur PBI tomate et se rapprocher du technicien de la FDGDON.

Si vous rencontrez des difficultés au niveau de l'observation, du raisonnement ou du choix de la lutte à mettre en place, n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre technicien PBI.

Le Petit Bulletin Illustré de la FDGDON Réunion

23, rue Jules Thirel - Cour de l'usine Savannah 97460 SAINT-PAUL
 tél. : 02 62 45 20 00 / fax : 02 62 45 25 42
 email : accueil@fdgdon974.fr / site web : www.fdgdon974.fr
 Directeur de publication : Didier FOUCQUE
 Rédacteur en chef : Serge GEORGER
 Comité de rédaction : Cyril FESTIN, Janice MINATCHY, Steve PAYET
 Conception : Jaëla DEVAKARNE
 Réalisation : Janice MINATCHY

Pour plus d'informations, contactez :

FESTIN Cyril : 0692 91.02.31
 PAYET Steve : 0692 28.85.98
 JONZO John-Redly : 0692 91.02.34

